



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église
Napierville (Québec) J0J 1L0

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donnée par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance du Conseil municipal de Napierville, le **17 août 2023** au 260, rue de l'Église, à Napierville.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure **2023-007**.

Nature et effets :

Demande de dérogation mineure de l'article 166 intitulé « Entrée Charretière et Allée D'accès » du règlement Z2019 concernant une nouvelle entrée de stationnement. La demande, si elle est accordée, aura pour effet :

1. **D'autoriser une deuxième entrée de stationnement sur un terrain ayant moins de 22 mètres de large, tel que prévu à l'article 166 du règlement de zonage Z2019;**
2. **D'autoriser une distance de 6,86 mètres entre les deux entrées de stationnement au lieu de 8 mètres, tel que prévu à l'article 166 du règlement de zonage Z2019;**

Identification du site concerné :

Cette construction existante est située dans la zone V3-2, sur le lot 5 825 241, sise au, 291-291A, rue Saint-Henri.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Prendre note que nos bureaux seront fermés pour la période des vacances du 24 juillet au 4 août inclusivement. Pour toute question ou interrogation relative à cette demande, nous vous demandons de nous écrire soit par courriel à urb@napierville.ca ou par courrier au 260, rue de l'Église, Napierville J0J 1L0.

DONNÉ À NAPIERVILLE, ce 20^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-trois.

Julie Archambault
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 14 h et 15 h, ce 20^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-trois.

DONNÉ À NAPIERVILLE, ce 20^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-trois.

Julie Archambault
Directrice générale et
Greffière-trésorière